

## PRAYERS

A petition was presented by the honourable Member for Peterborough (Mr. Domm).

A petition was presented by the honourable Member for Athabasca (Mr. Shields).

A petition was presented by the honourable Member for Haldimand—Norfolk (Mr. Bradley).

Mr. Johnston, a Member of the Queen's Privy Council, from his place in the House, stated that an agreement could not be reached under the provisions of Standing Order 75A or 75B with respect to an allocation of time to the second reading stage of Bill C-124, An Act respecting compensation in the public sector of Canada, gave notice of his intention to move a motion at the next sitting of the House that one additional day be allotted for the consideration of the Bill at that stage.

Notice of Motion for the Production of Papers No. 92, as follows:

"That an Order of the House do issue for copies of the Telex messages of August 24 and 25, 1981 from 'E' Division of the RCMP in British Columbia to RCMP Headquarters, Ottawa, regarding the proposal for making a payment or other benefit at the request of murderer Clifford Olson to his family or other persons and requesting authorization for such payment to be made or benefit given; and of the Telex message, or other communication, from RCMP Headquarters, Ottawa to RCMP 'E' Division, British Columbia authorizing the payment or benefit"

having been called was, at the request of the honourable Member for Durham—Northumberland (Mr. Lawrence), transferred by the Clerk to the order of "Notices of Motions (Papers)" pursuant to Standing Order 48(1).

Notice of Motion for the Production of Papers No. 93, as follows:

"That an Order of the House do issue for a copy of the arrangement or agreement entered into on August 25, 1981 or thereabouts and under which the RCMP financially compensated or gave a benefit or other consideration at the request of murderer Clifford Olson for information regarding the location of the bodies of persons he had murdered or for other information"

having been called was, at the request of the honourable Member for Durham—Northumberland (Mr. Lawrence), transferred by the Clerk to the order of "Notices of Motions (Papers)" pursuant to Standing Order 48(1).

The House resumed debate on the motion of Mr. Johnston, seconded by Mr. Ouellet,—That Bill C-124, An Act respect-

## PRIÈRE

L'honorable député de Peterborough (M. Domm) présente une pétition.

L'honorable député d'Athabasca (M. Shields) présente une pétition.

L'honorable député de Haldimand—Norfolk (M. Bradley) présente une pétition.

De son siège à la Chambre, M. Johnston, membre du Conseil privé de la Reine, déclare que les représentants des partis n'ont pu arriver à s'entendre aux termes de l'article 75A ou 75B du Règlement sur les délibérations à l'étape de la deuxième lecture du Bill C-124, Loi concernant les rémunérations dans le secteur public du Canada, et donne avis de son intention de proposer, à une séance ultérieure de la Chambre, conformément aux dispositions de l'article 75C du Règlement, une motion attribuant une journée de séance supplémentaire aux délibérations à cette étape du bill.

L'avis de motion portant production de documents n° 92, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des télex envoyés, les 24 et 25 août 1981, par la Division «E» de la GRC en Colombie-Britannique à la Direction générale de la GRC à Ottawa au sujet du projet de verser, à la demande du meurtrier Clifford Olson, une somme d'argent ou autre prestation à sa famille ou à quelqu'un d'autre et demandant l'autorisation d'effectuer ce paiement, ainsi que du télex ou autre message envoyé par la Direction générale de la GRC à Ottawa à la Division «E» de la GRC en Colombie-Britannique pour autoriser ce paiement,

est appelé et, à la demande de l'honorable député de Durham—Northumberland (M. Lawrence), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément au paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 93, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'arrangement ou de l'accord conclu le ou vers le 25 août 1981 et en vertu duquel la GRC a accordé au meurtrier Clifford Olson, à sa demande, une somme d'argent, un avantage ou toute autre considération pour obtenir des renseignements sur l'emplacement des cadavres de ses victimes ou d'autres renseignements,

est appelé et, à la demande de l'honorable député de Durham—Northumberland (M. Lawrence), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément au paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Johnston, appuyé par M. Ouellet,—Que le Bill C-124, Loi concernant les